

Engagement d'un directeur des services généraux

Tous les termes masculins sont épicènes.

Contexte

Le Directeur des services généraux exerce sa mission sous l'autorité hiérarchique directe du Directeur-Président avec qui il travaille en concertation étroite.

Il soutient le DP dans la direction des services de support nécessaires aux activités académiques de la HE aux côtés du Directeur-Président adjoint qui assume lui, un soutien au DP dans le domaine académique.

Le Directeur des services généraux collabore de manière rapprochée avec le Directeur-Président adjoint sur toutes les dimensions administratives¹ ayant un lien avec le domaine académique.

Le Directeur-Président, le Directeur-Président adjoint et le Directeur des services généraux exercent leurs missions en étroite concertation avec le collège de direction.

Descriptif de la fonction

Sous l'autorité hiérarchique du Directeur-président et en étroite concertation avec les organes compétents, le directeur des services généraux assume les missions suivantes :

1. En concertation avec la direction financière, il construit et assure une veille sur les outils financiers afin de soutenir le DP dans sa mission de répartition des ressources financières entre catégories et garantir à ces dernières la transparence et l'équité. Il met en place un support qui permet aux directions de catégorie d'assumer pleinement la responsabilité de la confection et du suivi de leurs budgets respectifs. Il veille également à éclairer et soutenir ces directions en mettant à leur disposition des outils de prédictivité financière. A ce titre, il s'appuie sur la direction du service financier de la HE qui lui offre un support d'analyse et de réflexion sur les enjeux et options de la HE en matière de gestion financière et budgétaire.
2. Il soutient le DP dans le développement et la veille sur la politique d'informatique administrative. A ce titre, il peut assumer la fonction de directeur du service informatique de la HE. Cette direction lui offre un support d'analyse et de réflexion sur les enjeux et options de la HE en matière de politique informatique administrative.
3. Il soutient le DP dans la gestion des infrastructures immobilières, la communication interne et externe et la gestion des ressources humaines. Il est épaulé dans ces tâches respectives par un directeur de la gestion du patrimoine, un directeur de la communication ainsi que par un directeur des ressources humaines. Il est leur supérieur hiérarchique direct et travaille avec eux en bonne concertation.
4. Il coordonne et stimule les synergies entre ces différents services et exerce un éventuel arbitrage dans des dossiers relevant de différents services généraux.
5. Il soumet les propositions construites en concertation avec ces services au collège de direction et à l'organe de gestion.
6. Il assure le lien, d'une part, entre les orientations arrêtées par l'organe de gestion et les décisions prises par le collège de direction et, d'autre part, la mise en oeuvre de ces décisions par les services dont il a la responsabilité.
7. Il assure le suivi des décisions relatives à l'organisation et au fonctionnement des services généraux. Il veille à assurer la cohérence administrative au sein de l'institution
8. Il assure la gestion de tous les membres du personnel qui font partie des services généraux de la Haute Ecole et des membres du personnel du siège administratif de la HE.

¹ On citera la question des frais spécifiques, les problématiques de boursiers, les paiements des frais d'études par les étudiants, l'informatique administrative au service de la pédagogie, la communication interne...

Engagement d'un directeur des services généraux

Le directeur des services généraux est invité permanent au collège de direction restreint et à l'organe de gestion. Il est désigné par le Conseil d'Administration pour un mandat de 5 ans renouvelable s'il est issu de l'interne ou pour un contrat à durée indéterminée s'il est issu de l'externe.

Profil recherché

Une expérience managériale ainsi qu'un diplôme de niveau universitaire sont requis. Pour voir leur candidature éligible, les candidats doivent pouvoir justifier d'une expérience de 10 années en management (direction de département ou de catégorie au sein de la HE) et/ou en gestion d'entreprise.

Aptitudes, capacités

Les qualités requises pour accomplir la fonction sont multiples :

- Capacité de leadership
- Capacité à développer des politiques et à fédérer.
- Capacité à travailler en autonomie et en équipe
- Capacité d'insuffler un esprit d'équipe
- Rigueur, flexibilité et disponibilité
- Esprit d'analyse et de synthèse
- Sens de la confidentialité
- Capacité en gestion du changement.
- Capacité d'intégration, d'écoute, d'empathie et d'ouverture.

Une connaissance du secteur de l'enseignement supérieur (Hautes Ecoles et/ou Universités) peut constituer un atout.

Caractéristique du mandat

- Volume de la charge : 10/10^{ème} ETP ;
- Entrée en fonction : dès que possible ;
- Hiérarchie : sous l'autorité directe du Directeur-président ;
- Lieu : siège central du campus de Mons, chaussée de Binche 159 à 7000 Mons;
- Barème : pour un candidat issu de l'interne, alignement contractuel sur le barème du DPa ;
Pour un candidat issu de l'externe, une rémunération brute calculée sur le barème de Dpa avec 10 ans d'ancienneté.

Dépôt et suivi des candidatures

Les candidatures sont à adresser à Mr. Michel GOMEZ, Président du CA de la HELHa, selon les modalités suivantes :

- un curriculum vitae accompagné d'une lettre de motivation par envoi postal recommandé adressé à la chaussée de Binche 159 à 7000 MONS. Ce courrier sera doublé par un courrier électronique envoyé à l'adresse gomezm@helha.be avec copie à declercgp@helha.be et riguelleb@helha.be
- Date limite de dépôt des candidatures : le lundi 10 décembre 2018
- La procédure de sélection prévoit :
 1. Une présélection sur base du dossier et d'un entretien téléphonique.
 2. Un entretien avec les candidats retenus à l'issue de l'étape 1.
 3. Un assessment pour les candidats retenus à l'issue de l'étape 2.
 4. Une décision en début d'année civile 2019